

# Le Pass Rénovation allie performance énergétique et développement économique

Initiative unique en France, le Picardie Pass Rénovation, lancé par la région en 2014, répond à une tripe logique. Celle du développement durable et des économies d'énergie, de la rénovation des logements et du soutien à la filière régionale du bâtiment. Le dispositif soutenu par l'Europe est en phase de test avec des résultats encourageants malgré un coût élevé.

« L'idée du Pass rénovation est née de la volonté de l'ancienne région Picardie d'accompagner le public qui avait besoin d'une rénovation énergétique de leur logement », explique Philippe Rapeneau, vice-président en charge du développement durable dans la région Hauts-de-France. Depuis la mi-2014 sous la responsabilité de l'opérateur public SPEE (Service public de l'efficacité énergétique), 25 millions d'euros de travaux de rénovation ont bénéficié à 1 250 logements dont 8 copropriétés. Cet outil facilite la rénovation des logements en accompagnant tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logement individuels, les copropriétaires privés, les SCI et également les communes ayant



Nicolas Blangy est président de la FFB Somme.

des logements locatifs à rénover. Le succès de cette initiative repose d'une part sur l'audit en amont pour définir les travaux à réaliser avec un diagnostic thermique approfondi du logement, une analyse patrimoniale puis dans un second temps, une sélection des entreprises de rénovation et la coordination de leurs interventions avec un suivi du chantier qui comprend la gestion et le paiement des factures des artisans. « En fonction des besoins, les travaux de rénovation

thermique peuvent se monter de 5 000 euros à 30 000 euros », évalue Nicolas Blangy, président de la FFB de la Somme.

**Un financement innovant**  
Le SPEE envisage de rénover 2 000 logements d'ici à la mi-2018 dans sa phase de test et 18 000 logements jusqu'en 2025. « Dans la région Hauts-de-France, il existe un parc de 2 millions de logements sur lesquels on pourrait réaliser des travaux destinés à améliorer leur per-

formance énergétique », estime le vice-président des Hauts-de-France. Un marché colossal pour les entreprises locales même si pour l'heure aucun projet d'envergure n'est envisagé. Du côté des propriétaires, le coût des travaux s'avère être un frein malgré les promesses de réduction des factures énergétiques. Le SPEE a imaginé un système de financement pour offrir aux ménages la capacité d'engager des travaux sans déséquilibrer leur budget. Grâce au soutien

de la Banque européenne d'investissement et à une dotation de la région Picardie de 8 millions d'euros à l'opérateur public, le SPEE finance les travaux des particuliers en accordant un prêt de tiers-financement. En contrepartie, les bénéficiaires de la rénovation de leur logement s'engagent à rembourser le SPEE sur l'économie réalisée sur leurs factures d'énergie avec un remboursement pouvant s'étaler de 15 à 25 ans. « La région a engagé 12 millions d'euros et 13 millions sont à venir. Le tiers financement est garanti par la Région, ce qui vient alourdir le taux d'endettement des Hauts-de-France. Il faudrait trouver un nouveau dispositif pour les

particuliers. Néanmoins, il faut maintenir l'expérimentation sur les copropriétés en élargissant au Nord-Pas-de-Calais », remarque Philippe Rapeneau.

## Un dispositif pour les TPE

Malgré le poids de son coût dans les finances régionales, le Pass Rénovation remplit son objectif de soutien à la filière locale du bâtiment avec le plein soutien de la Fédération du bâtiment. Selon les chiffres avancés par le SPEE, le Pass Rénovation aurait créé 650 emplois dans le secteur du BTP en Picardie et affiche un objectif ambitieux de 5 000 emplois supplémentaires à d'ici 2025. « Le dispositif

permet de maintenir l'activité et de dynamiser l'activité des petites entreprises qui rencontraient de graves difficultés ces dernières années », constate le président de la FFB de la Somme. Le SPEE a mis au point une plate-forme sur laquelle les artisans peuvent s'inscrire et se regrouper pour répondre facilement aux appels d'offres simplifiés. Les entreprises du BTP sont assurées d'être payées par l'opérateur public qui s'engage à verser dès la notification du chantier un acompte de 30%. « La plate-forme est un moyen fiable pour accéder au marché de la rénovation thermique et le versement de l'acompte d'un tiers fait fonctionner le tissu local

de PME et TPE », se réjouit Nicolas Blangy. D'autant que la rénovation thermique fait intervenir des artisans de plusieurs spécialités. « Elle passe par le renouvellement des fenêtres et des portes, l'isolation des combles responsables de l'essentiel de la déperdition de chaleur, ou encore de l'installation de chaudière basse consommation », précise le président de la FFB. Aujourd'hui quelque 650 entreprises dont 70% de TPE sont inscrites sur la plate-forme avec pour seule condition d'être labellisée RGE afin que les particuliers puissent bénéficier des aides et subventions destinées à la rénovation énergétique.

Alban Le Meur



## Pour résumer nos services :

- 🌀 Diagnostic des installations existantes
- 🌀 Location de bennes, compacteurs et presses
- 🌀 Enlèvement et recyclage de tous les déchets
- 🌀 Collecte et valorisation des véhicules hors d'usage
- 🌀 Démolitions industrielles et enlèvements au camion grue

Nous proposons la location de tout type de benne de 3 à 35 m<sup>3</sup> (voir exemples photos) pour le recyclage de tous vos déchets. Nous proposons aussi la location de tout type de compacteurs et de presses (voir photo).

Fricourt Environnement Recyclage est une société de recyclage pour tous les déchets de l'industrie, la construction ainsi que l'artisanat. Acteur historique de la filière aéronautique, nous avons développé de nombreux services pour l'ensemble des déchets (cartons, papiers, plastiques, gravats, bois, ferreux, non ferreux, DIB...). Les métiers du recyclage évoluent en permanence et de nouvelles filières se créent tous les jours.

Pour ces raisons, il est important de réaliser un diagnostic de l'organisation de vos déchets en tenant compte aussi de l'évolution de la législation ainsi que des différentes labellisations (certifications ISO...).

Au cours de ces dernières années, nous avons développés différents process de préparation et transformation des déchets qui nous permettent aujourd'hui d'optimiser tant d'un point de vue environnemental qu'économique la performance de nos clients.

Nous vous proposons un diagnostic de l'ensemble de vos déchets en tenant compte de vos contraintes environnementales, matérielles, humaines et économiques.

A partir de ce diagnostic, nous vous proposons une organisation optimisée et un accompagnement personnalisé tant dans la mise en place que dans la durée. Cette démarche a permis la création de nouvelles filières à partir des déchets spécifiques de certains de nos clients.

**Fricourt Environnement Recyclage**  
 13, rue du 8 mai 1945 - La Vallée Renard - 80300 FRICOURT - tél 03 22 75 11 98  
 - fax 03 22 74 69 72 FER - Capital 100 000 € - SIRET 419 940 010 00012 - FR 474 199 400 10